



Demande de changement de mutuelle refusée

Par **Eric99999_old**, le **28/12/2007 à 10:45**

Bonjour, j'ai souscrit à une complémentaire auprès d'une mutuelle étudiante, la SMEREB précisément, en octobre dernier. Je suis désormais salarié, mais mon entreprise n'a pas de mutuelle obligatoire. Je vais avoir des frais de santé assez importants à venir (dentaires). Je souhaitais résilier mon contrat avec cette mutuelle et souscrire auprès d'une autre mutuelle. J'ai appelé la SMEREB pour savoir quelle était la procédure. Il m'a été répondu que cela n'est pas possible et que je suis obligé d'attendre la fin de mon contrat (sans oublier d'envoyer un recommandé en juillet pour signifier mon souhait d'arrêter mon contrat). Est-ce exact? Merci d'avance pour votre réponse. Eric